Opération Tranquillité Vacances



Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie ou à la police municipale de surveiller votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier de ce service, vous pouvez télécharger le formulaire ci-contre et le déposer à la brigade de gendarmerie ou en mairie, au moins deux jours avant votre départ.

Contact

Gendarmerie nationale : 1 route de Chantilly, 95270 Asnières-sur-Oise. Tél. : 01 34 31 20 80

Police municipale, 20 rue d'Aval-Eau, 95270 Asnières-sur-Oise. Tél. : 06 08 58 67 70

Documents

Formulaire Opération tranquillité vacances